

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00043

Numéro SIREN : 529 721 193

Nom ou dénomination : SARL A.S.L.D.

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2023 sous le numéro de dépôt 3892

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2023 cerfa N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		Timbre à date du service			
Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ASLD LA COMBE DES ANGES 19220 ST PRIVAT					
SIRET 5 2 9 7 2 1 1 9 3 0 0 0 1 7			Mél : forealain19@wanadoo.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Commerce de détail de carburants			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	2 009
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
GESTELIA LIMOUSIN 8 avenue d'Auvergne CS 90207 23000 GUERET					
Tél : 0555519523			Tél :		
OGA/OMGA			Viseur conventionné		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 29/03/23 Lieu : ST PRIVAT		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : FORETNEGRE DENISE		
Signature			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :			22/31		

Cerifa Confiance à l'original

Tél 06 07 74 6 50 - 05 55 28 32 97
Siret 529 721 193 00017 R.C.S. BRIVE

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c										
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d										
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e										
						f										
						g										
						h										
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i										
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j										
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)										
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
1			2		3		4		5		6		7		8	
LAYOTTE FORETNEGRE DENISE LEONAC 19220 ST PRIVAT			40		2022		151									
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					0%		15%		19%		
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice											
					MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		ASLD		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		LA COMBE DES ANGES		19220	ST PRIVAT
SIRET		5 2 9 7 2 1 1 9 3 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012
		{	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *			028	030
	Immobilisations financières * (1)			040	042
	Total I (5)			044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052
		Marchandises *		060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
			Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement			080	082
	Disponibilités			084	086
	Charges constatées d'avance *			092	094
	Total II			096	098
	Total général (I + II)			110	112
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	10 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	1 076
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131			132	
	Report à nouveau			134	33 384
	Résultat de l'exercice			136	-2 009
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	42 451
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	42 980
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	56 185
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 53 568			172	56 617
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	155 781	
Total général (I + II + III)				180	198 232
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASLDNéant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	520 080				
	Production vendue	{	biens	215		214					
			services *	217		218	1 909				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée*							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226	3 000		
	Autres produits							230	1 066		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	526 056			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	480 226		
	Variation de stocks (marchandises)*							236	-77		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	43		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier :396 - immobilier :)						242	28 240		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243 161)						244	755		
	Rémunérations du personnel*							250	3 198		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
	Dotations aux amortissements*							254	12 407		
	Dotations aux provisions							256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			}	262	2		
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260								
Total des charges d'exploitation (II)							264	524 794			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	1 262			
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)			294	3 254			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	}	300	17		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-2 009			
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	314	2 009		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	BUD (44 sexdecies)	992									
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641					
Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990				
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)							649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	2 009
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	2 009

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : ASLD						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	126 082	432		434		436	126 082	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	99 054	442	6 411	444		446	105 465	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	37 642	452		454		456	37 642	
	Matériel de transport	460	11 052	462		464		466	11 052	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	273 829	492	6 411	494		496	280 241	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	26 573	522	2 522	524		526	29 095	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	65 643	532	4 006	534		536	69 649	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	17 740	542	3 840	544		546	21 580	
	Matériel de transport	550	9 013	552	2 039	554		556	11 052	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	118 969	572	12 407	574		576	131 376	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASLD

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	2 009
Total des déficits restant à reporter		870	2 009

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 104 398
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 99 800
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

DF 27/31

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ASLD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	521 990
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	521 990
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	3 000
Variation positive des stocks		111	77
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3 079
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	487 362
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	15 950
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	503 315
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 21 754
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	21 754
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	521 990
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

DF

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art.

38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

529721193

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASLD

ADRESSE (voie)

LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL

19220

VILLE

ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique FORETNEGRE Prénom(s) ALAIN
 Nom marital % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 40,00
 Naissance : Date 08/12/1954 N° Département 15 Commune BRAGEAC Pays France
 Adresse : N° Voie LEONAC
 Code Postal 19220 Commune ST PRIVAT Pays France

Titre (2) MLE Nom patronymique FORETNEGRE Prénom(s) LAETITIA
 Nom marital % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00
 Naissance : Date 06/04/1979 N° Département 15 Commune MAURIAC Pays France
 Adresse : N° Voie RUE DU PUIT PINSON
 Code Postal 19700 Commune SEILHAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

529721193

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASLD

ADRESSE (voie) LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL 19220

VILLE

ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique FORETNEGRE Prénom(s) SEBASTIEN
 Nom marital % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00
 Naissance : Date 23/01/1978 N° Département 19 Commune TULLE Pays France
 Adresse : N° 7 Voie ALLEE CANTI
 Code Postal 95170 Commune DEUIL LA BARRE Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique FORETNEGRE Prénom(s) DENISE
 Nom marital LAYOTTE % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 40,00
 Naissance : Date 26/02/1955 N° Département 19 Commune HAUTEFAGE Pays France
 Adresse : N° Voie LEONAC
 Code Postal 19220 Commune ST PRIVAT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

5 2 9 7 2 1 1 9 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASLD

ADRESSE (voie) LA COMBE DES ANGES

CODE POSTAL 19220

VILLE ST PRIVAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Société « ASLD »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 10.000 €
Siège Social : 19220 SAINT-PRIVAT
La Combe des Anges

RCS TULLE 529 721 193 000 17

**RAPPORT SPECIAL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 Août 2023**

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, je vous demanderai de bien vouloir approuver lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 Août 2023, la convention suivante :

Bail commercial au lieudit « La Combe des Anges » à SAINT PRIVAT 19220 conclu entre la Société ASLD et M. et Mme FORETNEGRE Alain pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} Janvier 2011 moyennant un loyer annuel hors charges de 4.500 €.

La Gérante,
Mme FORETNEGRE Denise

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Denise Foretnegre', written over a diagonal line.

Société « ASLD »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 10.000 €
La Combe des Anges
19220 SAINT-PRIVAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 AOUT 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois et le dix Août à dix-neuf heures trente, les associés de la Société « ASLD », Société A Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social à SAINT-PRIVAT – 19220 – La Combe des Anges, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Mme LAYOTTE Denise, épouse FORETNEGRE, associée et gérante
- M. FORETNEGRE Alain, associé
- Mlle FORETNEGRE Laetitia, associée
- M. FORETNEGRE Sébastien, associé

Mme FORETNEGRE Denise préside l'assemblée.

Elle constate que les associés présents, réunissent la totalité des parts du capital social et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Elle rappelle qu'il a été tenu à la disposition des associés, durant les quinze jours ayant précédé la présente assemblée :

- Les rapports de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions réglementées
- Le bilan, le compte de résultat et ses annexes
- Les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- Le texte des résolutions soumis aux votes

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. La Présidente rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer :

DECISIONS ORDINAIRES

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et affectation des résultats
- Approbation des conventions de l'article 50
- Quitus à la gérance
- Rémunération de la gérance
- Mandat à la gérante pour concrétiser la vente de l'unique fonds exploité par la société

Après lecture des rapports de la gérance, Madame la Présidente répond aux diverses questions posées par les associés. Personne ne demandant plus la parole, elle décide de mettre aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante sur l'activité de la société au cours de l'exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 et sur les comptes de cet exercice,

Approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment la perte de 2.009 € .

Ce résultat est affecté de la manière suivante :

- Au compte « Report à Nouveau » 2 009,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions de l'article 50 visées dans le rapport de la gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérante pour l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de maintenir à 14.400 € la rémunération annuelle de la gérante au titre de ses fonctions et en compensation de la responsabilité attachée à celles-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

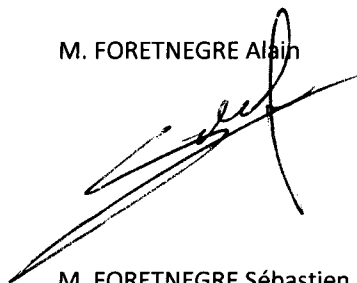
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne mandat à la gérante à l'effet de céder l'unique fonds de commerce appartenant à la société ; d'en fixer le prix et de faire tout ce qui sera nécessaire à la concrétisation de cette cession.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après que le présent procès-verbal ait été dressé et signé par les associés présents.

M. FORETNEGRE Alain

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

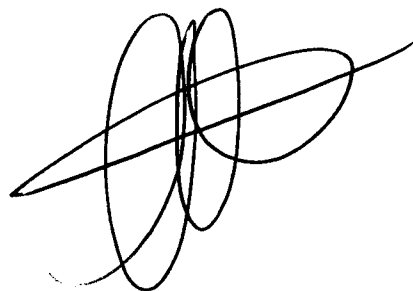
M. FORETNEGRE Sébastien

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, wavy lines followed by a horizontal stroke.

Mme FORETNEGRE Denise

A handwritten signature in black ink, with a large, stylized 'D' and a horizontal stroke.

Mme FORETNEGRE Laetitia

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'L' and a horizontal stroke.

Société « ASLD »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 10.000 €
Siège Social : 19220 SAINT-PRIVAT
La Combe des Anges

**RAPPORT DE LA GERANTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 10 Août 2023**

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 15 des statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 aux fins de commenter les résultats obtenus.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le dispositif gouvernemental de plafonnement des prix du carburant à la pompe a impacté notre activité au cours de cet exercice ; il s'en est suivi une diminution du chiffre d'affaires de 14 % soit 521.990 € pour celui-ci au lieu de 605.140 € pour l'exercice précédent. Corrélativement, le volume d'achat a subi également une baisse de 13% et les charges d'exploitation ont également diminué de 12%.

Par ailleurs, nous avons dû faire des dépenses d'immobilisation pour nous mettre en conformité avec les nouvelles règles ISO : dépenses sur cuves et acquisition d'une borne Optimum.

L'exercice en cours devrait rehausser le volume de nos ventes et nous espérons un rétablissement de l'équilibre mis à mal en 2022 pour conforter notre futur bilan.

Quoiqu'il en soit, nous avons pris la décision de mettre notre fonds en vente au regard du souhait de la gérante de cesser son activité pour bénéficier d'une retraite bien méritée.

LES COMPTES DE L'EXERCICE

Les annexes détaillées que nous avons jointes aux comptes de bilan et de résultat vous éclairent sur les charges d'exploitation, l'actif et le passif de la société.

Il résulte des comptes qui vous sont présentés que le résultat est une perte de 2.009 € que nous vous proposons d'affecter au compte « Report A Nouveau ».

CONCLUSION

Je vous demande, en conclusion :

- d'approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés
- de donner quitus au gérant pour sa mission au cours de l'exercice écoulé

- de voter l'affectation du résultat qui vous est proposée
- de maintenir la rémunération de la gérante sur l'exercice 2023
- de donner mandat à la gérante pour concrétiser la cession du fonds envisagée
-

La Gérante,
Mme FORETNEGRE Denise

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Foretnegre', written over a horizontal line.